

Mul/A.-
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI
- : -

Ruhengeri, le 9 décembre 1959

NOTE DE SERVICE - N° A/3497/N.S.

Monsieur l'Agent Territorial KALEKEZI Paul est affecté aux fonctions d'adjoint du Commissaire de Police. Il s'occupera exclusivement d'affaires judiciaires (compétence générale).

Il prendra effectivement ses fonctions le 14 décembre à 6 heures et sera de garde jusqu'au 21 décembre à 6 heures. Monsieur le Commissaire de Police PIERLOT voudra bien s'occuper de sa formation dès le 10 décembre.

Le Commissaire et son Adjoint prendront la permanence de police alternativement pendant une semaine.

Monsieur NGARAMBE assurera les fonctions de Secrétaire du Territoire. La remise-reprise sera effectuée le 9 décembre. Le Comptable Territorial présidera à cette opération.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE
DE RAN J.-

